

Bilatérales sur l'emploi dans les TPE-PME : cohérence et confiance sont des éléments clés

Publié le 1 juin 2015

Le Medef a présenté ce jour ses propositions pour lever la peur de l'embauche dans les TPE et les PME.

Alors qu'un début de croissance se fait jour, il est fondamental de redonner confiance aux dirigeants des petites entreprises. C'est par elles que passera la création d'emplois dans notre pays. Tout doit être fait pour simplifier leur environnement et leur redonner confiance. Il y a une grande urgence dans notre pays, les chiffres du chômage parlent d'eux-mêmes. Quittons les postures et les dogmes pour régler réellement les problèmes.

A cet égard, le Medef a rappelé au gouvernement que la cohérence d'action était fondamentale pour aider au retour de la confiance. Il s'inquiète ainsi des amendements apportés la semaine dernière au projet de loi dialogue social qui se traduisent par des complexités supplémentaires pour les TPE et les PME. Ces amendements n'apportent aucun lissage des effets de seuils notamment lors du passage à 50 salariés.

Pour Thibault Lanxade, vice-président du Medef en charge des PME : *« Le Premier ministre a reconnu la peur de l'embauche dans les PME, ce qui est positif. Maintenant, il faut que les mesures qui seront annoncées le 9 juin soient réellement de nature à lever cette peur. Il faut surtout que le gouvernement soit cohérent dans ses actions pour redonner confiance aux entrepreneurs. On ne peut pas vouloir améliorer les conditions du dialogue social dans les entreprises, pour finalement les complexifier. On ne peut pas reconnaître la peur de l'embauche dans les PME pour finalement ne rien faire sur le contrat de travail et le droit du travail qui sont les principales sources de cette peur. On nous parle de confiance, mais celle-ci se construit non pas avec des effets d'annonce, mais avec une certaine cohérence d'action sur le long terme. »*